

# Clap.

Le magazine santé des jeunes

**Concours :**  
dessine  
ton affiche  
pour gagner  
un cadeau !

**Joue** avec  
l'alphabet  
braille !

**C'est quoi** une  
discrimination ?



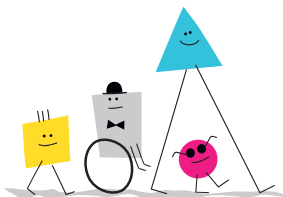
# À chacun sa différence

LA LIQUE  
CONTRE LE CANCER

**n° 26**  
décembre 2019,  
janvier, février 2020  
trimestriel 0,38 €

Tu aimerais trouver ta copie conforme sur Terre ? Mission impossible ! Chacun est unique. Accepter ses différences permet de se sentir bien dans son corps et dans sa tête. C'est le meilleur moyen de prendre les bonnes décisions pour sa santé. Tu peux aussi aider les autres à être heureux en société. Il suffit d'apprendre à les regarder avec plus de tolérance et de respect. La différence est une force !

## Zoom sur...



## ... tous différents

**Quel est le point commun entre deux êtres humains ? Les cellules qui les composent ! Pour le reste, il n'y a que des différences. Partout ! Certaines sont moins bien acceptées que d'autres. Elles peuvent même conduire à des discriminations\* qui nuisent à la santé.**

## On est tous faits de molécules

Le vilain petit canard, ça te dit quelque chose ? L'histoire d'un caneton exclu de la fratrie car il ne ressemble pas au reste de la couvée rappelle qu'il y a toujours des différences, entre les canards, mais aussi entre les

**Même si nous appartenons à la même espèce, nous sommes tous uniques.**

gens ! Même si nous appartenons à la même espèce, les humains, nous sommes tous uniques. C'est d'ailleurs pour cela que l'on peut utiliser les empreintes digitales sur les scènes de crime

pour retrouver les meurtriers. Personne n'a le même dessin au bout des doigts ! Les différences peuvent être visibles, lorsqu'il s'agit de poids, de taille, de couleur de peau, de silhouette... Mais elles peuvent aussi être invisibles lorsque l'on parle d'origine sociale, de sexualité ou de génétique. Il y a des différences que l'on accepte et d'autres qui sont parfois pointées du doigt sans que l'on comprenne vraiment pourquoi. Tout le monde a des idées reçues sur les autres. Dire que les gens à lunettes sont plus intelligents, que les gauchers sont maladroits ou que les garçons sont nuls en danse classique sont des préjugés.

## Une question d'ouverture d'esprit

Qui décide de ce qui est normal ou de ce qui ne l'est pas ?

Tout le monde ! En France, certains enfants d'origine asiatique se plaignent des moqueries de leurs camarades blancs. Si ceux qui les embêtent étaient parachutés dans une école chinoise, c'est pourtant eux qui seraient regardés avec insistance par les élèves de

leur classe. On est souvent perçu comme quelqu'un d'étrange par celui

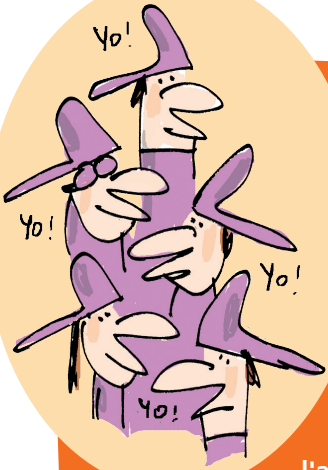
qui n'est pas comme nous... D'un pays à l'autre, il y a des différences, mais d'une maison à l'autre, ce qui est « étrange » ou ce qui ne l'est pas varie aussi.

Ce qui peut te sembler bizarre dépend de ton éducation, des personnes que tu as rencontrées, des expériences que tu as faites... Tahar Ben Jelloun, un grand auteur marocain, a écrit un livre dans lequel il explique le racisme à sa fille, Merièm.

« Un enfant ne naît pas raciste, lui dit-il. Si ses parents ou ses proches n'ont pas mis dans sa tête des idées racistes, il n'y a pas de raison pour qu'il le devienne ». Cela vaut aussi pour les personnes qui n'aiment pas les gros, les roux, les gens malades ou porteurs de handicap... A toi de faire en sorte que ces idées ne se propagent pas !

**Un enfant ne naît pas raciste...**

\* **Discrimination** : action de traiter différemment certaines personnes par rapport à d'autres.



## A la recherche du tous pareils

Les personnes qui rejettent ceux qui sont différents ne sont pas toujours animées par la peur. Se moquer peut aussi être une forme de protection, encore plus à l'adolescence, quand on a envie d'appartenir à un groupe.

Les collégiens ne sont pas toujours sûrs d'eux. C'est pour cela qu'ils veulent souvent se fondre dans la masse en écoutant les mêmes

musiques, en portant les mêmes vêtements, ou en se moquant des mêmes personnes. Rejeter un camarade leur donne l'impression d'être moins menacés, comme s'il fallait

toujours que quelqu'un soit assis sur le banc des exclus. Pourtant, c'est faux... surtout que les conséquences peuvent être graves !

**Se moquer peut aussi être une forme de protection...**

## Le vivre-ensemble, c'est la santé !

Pourquoi parler des différences dans *Clap'santé* ? Parce que c'est important mais aussi parce que la différence conduit parfois aux discriminations. Quand elles se répètent, ces dernières peuvent avoir un impact sur la santé mentale mais aussi physique !

Quelqu'un qui n'est pas bien dans ses baskets, notamment

à cause du regard malveillant des autres, pourra être tenté de prendre des risques pour sa santé.

Une blague ou une remarque qui peuvent sembler anodines peuvent avoir de grandes conséquences !

Tu as envie d'aller plus loin ? Envie d'agir ? Rendez-vous en page 6-7.

Tu peux aussi retenir cette jolie phrase d'Antoine de Saint Exupéry, l'auteur du *Petit prince*. « **Si tu diffères de moi, loin de me léser, tu m'enrichis.** » Pas mal non ?



**... la différence conduit parfois aux discriminations**

## La discrimination, cela commence très tôt

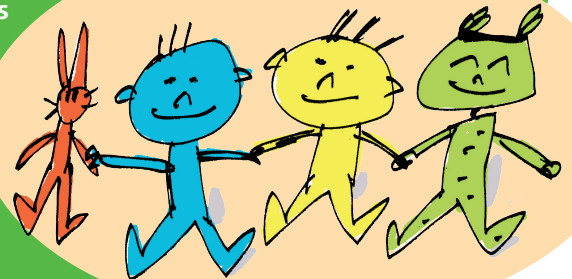
Les enfants ont leur mot à dire car les moqueries commencent dès le plus jeune âge. Quelqu'un de différent fait peur. Parfois, le rejet est lié au manque de connaissances ou à des croyances infondées. As-tu déjà entendu parler des enfants albinos ?

En Afrique, certains considèrent qu'ils ont été frappés par un mauvais sort alors qu'ils ont juste une anomalie

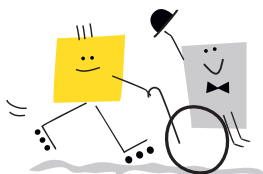
génétique qui bloque la production de mélanine, le pigment qui donne sa couleur à la peau, aux yeux et aux cheveux. Cet exemple montre aussi que d'une région du monde à l'autre, les différences considérées comme acceptables ou

non ne sont pas du tout les mêmes. Et les normes évoluent beaucoup dans

le temps. Il y a quelques décennies, les personnes en surpoids correspondaient aux critères de beauté les plus recherchés alors qu'aujourd'hui la société a tendance à les discriminer.



**... le rejet est lié au manque de connaissances...**



## Vers un retour de l'alcool dans les stades?

Une partie des députés de la majorité a rédigé une proposition de loi pour permettre le retour de l'alcool dans les stades de foot. Depuis la loi de 1991, la vente de bières et autres boissons alcoolisées n'est permise

qu'à l'extérieur. Aujourd'hui, les politiques se disputent pour savoir si cela doit changer ou non. Pour beaucoup, l'interdiction relève d'une question de sécurité (pour éviter les bagarres de personnes ivres) mais aussi de santé publique puisque l'alcool favorise l'apparition des cancers et autres maladies. Pour d'autres, permettre la vente d'alcool serait un moyen de faire gagner plus d'argent aux clubs et

peut-être même de séduire de nouveaux sponsors avant les Jeux Olympiques de 2024. La ministre de la santé a dit qu'elle était contre cette idée mais les parlementaires doivent encore voter pour décider.

ALEZ  
LES  
VERRES!

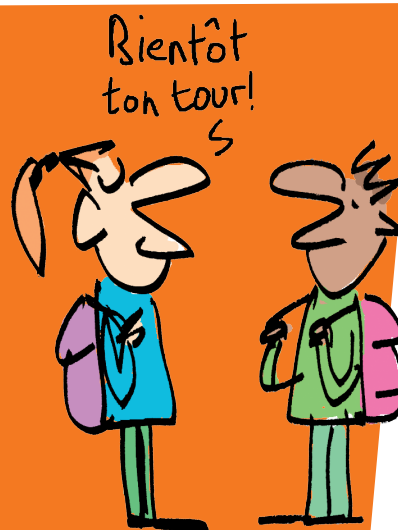


## Le clin d'œil de Pataclope Deux grands pays s'engagent contre la cigarette électronique

Rien n'est officiel à l'heure où ce magazine part à l'imprimerie mais les Etats-Unis pourraient faire évoluer la législation de l'usage de la cigarette électronique. Donald Trump, le Président, s'est dit favorable à une interdiction de tous les produits aromatisés utilisés par les vapoteurs. Aux Etats-Unis, le sujet est devenu très important car plusieurs consommateurs sont décédés ces derniers mois. Des enquêtes sont en cours pour définir ce qui leur est vraiment arrivé. Narendra Modi, le premier ministre indien, a été encore plus loin. Il a interdit l'import, la production et la vente de toutes les cigarettes électroniques. 1,3 milliards d'habitants n'y auront plus accès. C'est énorme !

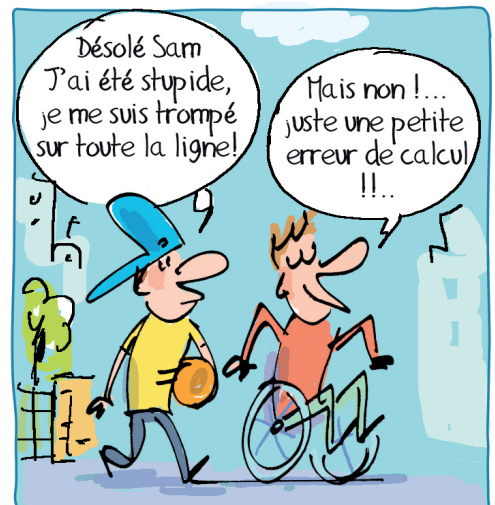
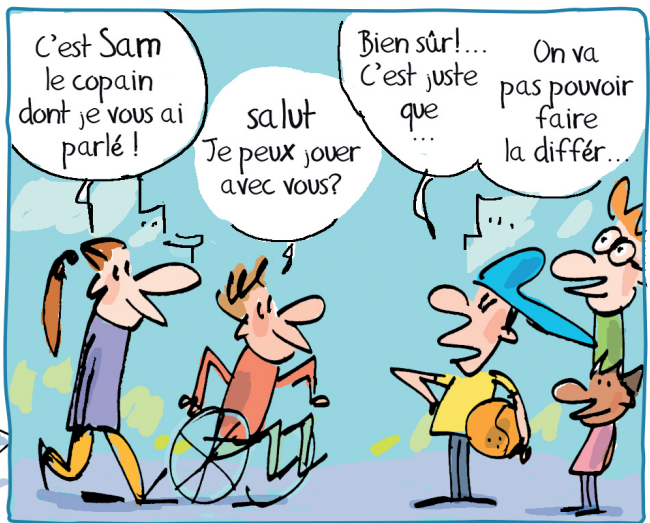
## C'est la 14ème semaine de prévention du cancer du col de l'utérus

En France, 3000 nouveaux cas de cancer du col de l'utérus sont diagnostiqués chaque année. Pourtant, les experts considèrent que ce cancer pourrait facilement disparaître dans les pays développés grâce à la prévention et au dépistage. C'est pour cela que les pays européens organisent leur quatorzième semaine de prévention en janvier 2020. La vaccination contre les HPV, un groupe de virus qui se transmettent lors de rapports sexuels, fait partie des mesures essentielles contre la maladie. Pour l'instant, seules les filles (principalement entre 11 et 14 ans) doivent se faire vacciner. Les garçons pourraient aussi bientôt être concernés pour augmenter la protection de la population.

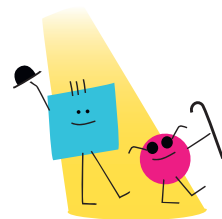


# Les Melting POTES !

## La petite histoire de Clap'santé



N'attends pas demain, prends ta santé en main



# Je lutte contre les discriminations

**Le vivre-ensemble s'apprend ! Tu peux être solidaire et aider les autres à être heureux en société. Présentation de 4 initiatives...**

## Discriminer, qu'est-ce que c'est ?

Discriminer quelqu'un, c'est l'empêcher d'avoir les mêmes droits que les autres. Les discriminations peuvent avoir lieu au travail, pour accéder à un poste ou obtenir une augmentation de salaire par exemple. Elles peuvent aussi concerner l'éducation, l'accès au

logement, l'utilisation des services publics comme les transports en commun, ou l'entrée

**24 critères qui peuvent conduire à des discriminations.**

dans des lieux privés comme une boîte de nuit. En France, ceux qui écrivent les lois ont retenu 24 critères qui peuvent conduire à des discriminations. En effet, il n'y a pas que la couleur de peau ou le sexe qui peuvent mener à des différences de traitements injustifiées ! Aujourd'hui, la loi interdit de priver quelqu'un de quelque chose en invoquant un ou plusieurs de ces 24 critères.

**Plonge dans l'infographie de la page suivante pour les découvrir !**

## Mission empathie et altruisme

Tu connais la **DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN** publiée au moment de la Révolution française

**Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits.**

en 1789 ? Elle dit que « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ». S'engager contre les discriminations est un moyen de la faire

respecter. Si tu as lu le « Zoom sur », tu as compris que tout le monde était unique. Le vivre-ensemble s'apprend ! Il suppose de respecter l'autre, même s'il n'a pas le même physique, les mêmes avis ou les mêmes traditions que toi. Pour cesser d'être mal à l'aise face à quelqu'un qui te semble très différent, il suffit souvent d'oser aller lui parler et surtout, de l'écouter. Une fois que tu auras compris qui il est, ce qu'il vit et ce qu'il ressent, tu pourras te mettre à sa place pour mieux le comprendre. C'est ce que l'on appelle l'empathie. Tu découvriras même peut-être que malgré les différences qui semblent vous séparer, vous êtes en réalité très proches, avec beaucoup d'intérêts en commun. Savoir faire preuve d'empathie est une grande qualité, tout comme l'altruisme, la capacité à faire quelque chose pour le bien d'autrui sans rien espérer en retour.

DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN



## Quatre histoires solidaires

Tout le monde peut être solidaire pour favoriser le vivre-ensemble et lutter contre les discriminations. Il suffit d'être tolérant, attentif aux autres et de faire parfois un petit effort. Tu connais la différence entre l'égalité et l'équité ?

File sur Lig'up pour découvrir notre petite infographie « **L'équité** ». Tu découvriras qu'il faut parfois donner plus à certains pour rétablir la justice. Et il n'y a pas d'âge pour commencer.

Voici quatre petites histoires (inspirées de la vraie vie) qui vont te prouver que les enfants peuvent aussi participer à la création d'un monde plus juste.

**Les CP et l'enfant de la Lune.** As-tu déjà entendu parler des enfants de la Lune ? Ils ont une maladie génétique rare qui leur interdit d'être exposés aux rayons ultra-violets au risque de développer un cancer de la peau. En France, une petite centaine de personnes sont concernées dont Lola. L'école de son quartier n'était pas adaptée à sa maladie mais les parents d'élèves se sont cotisés pour pouvoir fixer des filtres anti-UV sur les fenêtres. Grâce à eux, Lola a le droit d'aller à l'école, comme tous les enfants de son âge.

### **Martha et le fils de forains.**

La fête foraine vient de s'installer dans la ville. La semaine dernière, un nouveau est arrivé dans la classe. Ses parents s'occupent des manèges. Enzo restera à l'école pendant un mois. Il ne sait pas lire, n'a pas suivi le programme et ne connaît pas les jeux que tout le monde adore à la récré. Résultat : il est toujours tout seul dans un coin de la cour. Martha, elle, a eu la curiosité d'aller lui parler. Elle a découvert qu'Enzo adorait le basket. Cela tombe bien, elle joue aussi ! Enzo et Martha comptent bien en profiter pour organiser des matchs sur la pause déjeuner.

### **La colonie de vacances avec un enfant atteint d'autisme Asperger.**

La colo, c'est aussi des voyages en bus où l'on peut chanter fort, très fort ! Cette année, Thibaud et ses copains ont appris qu'Arthur atteint d'autisme Asperger serait de la partie. Quelques minutes après le départ, ils ont découvert qu'Arthur ne supportait pas le bruit. Cela lui donne des crises d'angoisse, même s'il a un casque anti-bruit sur les oreilles. Ensemble, ils ont donc décidé d'arrêter de chanter pour que tout le monde puisse voyager tranquillement jusqu'au camp de vacances. Ils auront l'occasion de chanter plus tard, peut-être même avec Arthur !

### **Théo et l'angoisse du cours de sport.**

Théo est en surpoids et il n'est pas très fort en sport. Depuis son entrée en sixième, il est angoissé avant chaque cours. Ce qui le dérange, c'est la composition des équipes. Son prof désigne les deux meilleurs de la classe qui choisissent leurs joueurs au fur et à mesure. Théo est toujours appelé en dernier. Résultat : il n'aime plus aller en sport alors qu'avant il adorait ça. Il s'est confié à deux copains qui ont eu une super idée : proposer au prof d'organiser un roulement pour que ce ne soit jamais les mêmes qui fassent les équipes.

Tu as vu comme il est parfois simple de mettre fin aux discriminations ? Certains en ont fait leur cheval de bataille. Pour découvrir quelques-unes des personnalités marquantes, retrouve sur Lig'up le jeu des cartes à retourner « **ils ont lutté contre les discriminations** » !



# Discriminer,

**Clap'santé te présente un groupe de voisins. Ils sont tous discriminés.**

**A** toi de lire les messages qu'ils t'ont laissés pour découvrir quelques-uns des 24 critères\* évoqués par la loi contre les discriminations. Ils ne sont pas reliés aux personnages ? Logique ! Il ne faut pas se fier aux apparences. Certains peuvent aussi cumuler plusieurs types de discriminations.

## Les caractéristiques génétiques. J'ai une

maladie génétique. La famille de mon compagnon ne veut pas que nous nous mariions et lui conseille qu'on se sépare.

## Les opinions politiques. J'ai é

**politiques.** J'ai été candidat(e) à l'élection municipale de ma ville. Un propriétaire a refusé de me louer un logement car il n'est pas pour ce parti-là

## La religion.

Je suis de confession juive. Un vendeur de fruits et légumes n'a pas voulu me servir la dernière fois que je suis allé(e) au marché car il m'avait vu sortir de la synagogue.

## L'état de grossesse.

Je viens d'avoir un bébé et mon employeur a profité de mon absence pour confier mon poste à un collègue. A mon retour, il me dit que je ferais mieux de chercher du travail ailleurs.

## Les activités syndicales.

Je milite dans une organisation de défense des travailleurs. Mon patron ne veut pas m'accorder l'évolution de poste que je mérite.

## L'état de santé.

J'ai eu un cancer il y a quelques années et depuis, je peine à emprunter de l'argent pour acheter une maison. Les assureurs me demandent de payer beaucoup plus cher car ils pensent que j'ai plus de risque de ne pas pouvoir rembourser mon emprunt du fait de ma maladie.

**L'apparence physique. Je suis**

surpoids et une salle de sport a refusé que je prenne un abonnement.

Le gérant a dit qu'il ne serait pas bon pour l'image du club d'avoir quelqu'un comme moi dans la salle.



# qu'est-ce que c'est ?



## Les mœurs ou l'orientation sexuelle.

Je suis en couple avec une personne du même sexe. Des jeunes nous ont craché dessus dans la rue alors que nous n'avions rien fait.

## L'appartenance réelle ou supposée à une ethnie, nation ou « race ».

A chaque fois que je veux aller en boîte de nuit, je ne suis pas admis. Mes amis blancs, eux, peuvent entrer sans se faire embêter.

**L'origine.** J'habite dans un quartier qui a mauvaise réputation et les deux écoles que je rêvais d'intégrer ont refusé mon dossier alors que mes notes sont excellentes.

**La situation de famille.** Je suis divorcée et je vis avec mes deux enfants. Un propriétaire a refusé notre demande de logement parce qu'il n'y aura aucun homme pour prendre soin du jardin.

**Le handicap.** Je suis handicapé(e) et le gérant d'un magasin m'a interdit de rentrer parce que mon fauteuil prendrait trop de place entre les rayons. Il a dit que cela gênerait les clients.

**Le patronyme.** Je m'appelle Ben Laden. Je porte le même nom que le responsable des attentats du 11 septembre 2001 à New York aux Etats-Unis. Quand j'appelle un hôtel pour réserver une chambre, on me dit tout le temps que c'est complet.

**L'âge.** Je ne trouve pas de travail car les employeurs disent que je suis trop âgé(e) pour être embauché(e).

**Le sexe.** Je n'ai pas eu le droit de m'inscrire dans un club de foot parce qu'il paraît que c'est un truc de garçon.

*\* 7 critères de discriminations ne sont pas représentés sur l'infographie, mais sont eux-aussi évoqués par la loi :*

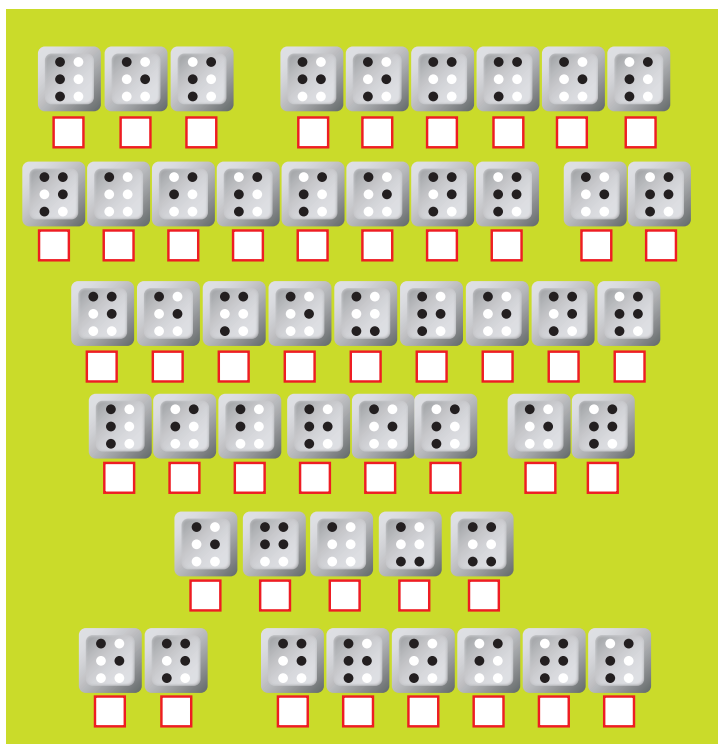
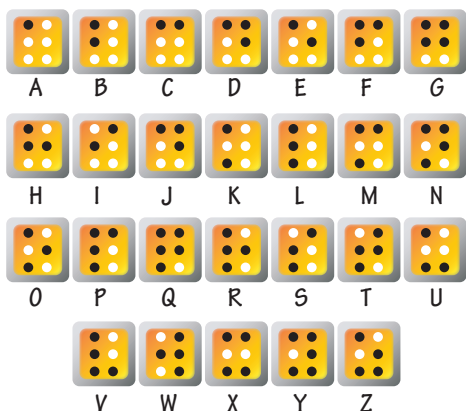
*le genre - la vulnérabilité résultant de sa situation économique, apparente ou connue de son auteur - la domiciliation bancaire - la capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français - la perte d'autonomie - le lieu de résidence.*

# Pour se détendre



## La phrase mystère

Voici un alphabet braille. Sauras-tu t'en servir pour déchiffrer ce message codé ?



### Réponse :

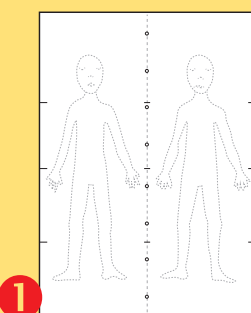
Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. C'est un extrait du 1er article de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen adoptée en 1789 au moment de la Révolution française.

Invente différents personnages (style vestimentaire, coiffure etc.) à partir du modèle\* de silhouettes à photocopier. Quand ils seront terminés, tu pourras les mélanger à l'infini en tournant les pages du livre découpé, et ainsi découvrir de nouveaux personnages tous plus différents les uns que les autres !

\*Télécharge le modèle sur [www.lig-up.net](http://www.lig-up.net) dans l'article dédié à ce numéro.



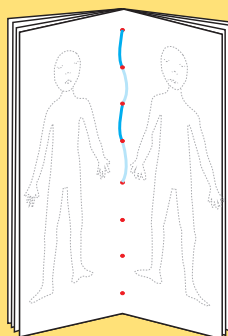
## Fabrique ton livre découpé



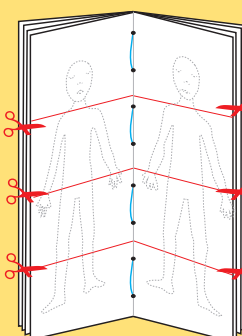
**1** Photocopie au recto et au verso le modèle téléchargé sur 4 ou 5 pages A4.



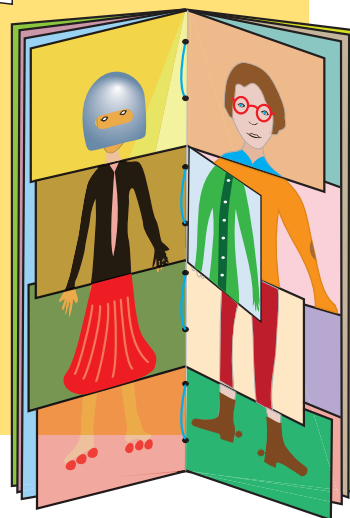
**2** Prépare la couverture avec un morceau de carton, décore-le avec de la peinture, du papier collé... Perce les 8 trous pour réaliser la reliure (avec un clou par exemple), en prenant modèle sur la photocopie.



**3** Perce de la même manière les trous de reliure sur les pages photocopiées, assemble-les avec la couverture. Réalise la reliure en faisant une couture avec une jolie laine ou une ficelle fine.



**4** Découpe les pages horizontalement en 4 parties avec des ciseaux, sans découper la couverture ! Ensuite, invente les costumes, les couleurs...



## Les sept différences

Voici deux villages. Le premier n'a rien organisé pour lutter contre les discriminations. Le deuxième est beaucoup plus avancé. Sauras-tu trouver leurs sept différences ?



Réponses.

Passage pour aveugles. Affiche "Stop discrimination". Porte "Interdit aux vieux". Enseigne gay multicolore barrée. Affiche publicitaire "Amour avec une personne de couleur". Escaliers au lieu d'une pente pour fauteuils roulants. Place de stationnement réservée aux handicapés.



# La boîte à outils anti-discri

**Il existe de nombreux dispositifs pour lutter contre les discriminations. Clap'santé en a choisi quelques-uns pour te montrer leur variété. Et il reste beaucoup de choses à inventer !**

## Le Défenseur des droits, une autorité pour se faire respecter

Depuis l'an 2000, la commission européenne demande à ses pays membres d'aider leurs citoyens à lutter contre les discriminations. En France, ceux qui pensent qu'ils ont été discriminés peuvent contacter le défenseur des droits. L'année dernière, l'institution a reçu 5631 demandes liées à des discriminations. 22% des réclamations concernaient le handicap.

## Tu es victime ou témoin de discriminations ?

Comme le dit la maxime, « qui ne dit mot consent ». Il faut d'abord essayer de parler à celui qui te prive d'un droit. Si cela ne fonctionne pas, demande de l'aide à un adulte !

## Se déplacer en fauteuil sans galérer

Depuis 2015, tous les établissements accueillant du public doivent être accessibles aux personnes en situation de handicap. En réalité, ce n'est pas toujours le cas, sans compter que d'un point à un autre, une personne à mobilité réduite peut se retrouver coincée par des escaliers. L'application **Streetco** indique les lieux et chemins adaptés. Elle est collaborative : tous les utilisateurs peuvent l'enrichir pour partager leurs infos avec la communauté.



## Le braille, une langue en relief

Tu as déjà repéré des petits points en relief dans un musée ? C'est du braille, une écriture inventée en 1825 par Louis Braille, aveugle depuis son enfance. Grâce à ce système d'écriture, les malvoyants peuvent lire avec les doigts. Sur ordinateur, les utilisateurs parcourent l'écran avec une souris pour qu'une voix lise ce qui est affiché. Il existe aussi des tablettes qui affichent les caractères en braille et des applications pour smartphones qui convertissent les lettres en vibrations.

## La langue des signes

En Europe, des éducateurs l'utilisent depuis le XVIème siècle ! Depuis, elle a beaucoup évolué. D'ailleurs, on parle plutôt DES langues des signes. Entre pays, les gestes varient mais la plupart des personnes qui signent se comprennent partout dans le monde.

## Le cinéma même quand on ne voit pas

L'histoire de l'audiodescription est assez rigolote. Elle a commencé aux Etats-Unis dans les années 1970. Un professeur d'université a regardé un film avec un ami aveugle qui lui a demandé de décrire ce qu'il voyait. Le professeur en a parlé au directeur de son université, le frère de Francis Ford Coppola, un réalisateur ultra connu. Il a été le premier à faire audiodécrire un film. En France, depuis 2009, toutes les télévisions doivent proposer des programmes en audiodescription. Les cinémas aussi.

## Des animaux ou des robots pour se faire aider

Tu connais les chiens guides d'aveugles ? Il y a aussi des petits singes pour aider les gens en fauteuil. Utilisés surtout aux Etats-Unis, ils aident les personnes à mobilité réduite à réaliser certaines tâches du quotidien, comme ouvrir les placards ou tourner les pages d'un livre. Des expérimentations sont aussi en cours avec des robots.



En direct de la Ligue

# La Ligue lutte aussi contre les discriminations

**Les salariés et bénévoles de la Ligue se mobilisent en permanence pour soutenir les malades du cancer. Leurs actions continuent même après la guérison. Il existe par exemple une ligne téléphonique qui aide les malades et anciens malades à faire valoir leurs droits auprès des assurances.**

**T**u ne le sais peut-être pas mais quand quelqu'un veut emprunter de l'argent auprès d'une banque pour acheter une maison par exemple, il doit souscrire une assurance. C'est un moyen pour la banque de se protéger si jamais l'emprunteur ne peut plus rembourser à cause d'une maladie ou d'un accident. Le prix de ces assurances est calculé en fonction d'un tas de critères comme l'état de santé. Pour quelqu'un qui a eu une maladie grave comme un cancer, cela peut être plus cher, beaucoup plus cher ! Sauf qu'il existe des droits que les citoyens peuvent faire respecter.

Aïdée,  
J'écoute ?



Depuis 2016, il existe une loi sur le droit à l'oubli. La Ligue a beaucoup travaillé pour qu'elle soit votée. Le président François Hollande est même venu signer le protocole qui a permis son instauration dans les locaux de l'association. Selon cette loi, 10 ans après leur thérapie, les anciens malades n'ont rien à déclarer à leur assureur. Pour certains cancers, cette durée peut même être de trois ou cinq ans. Après cette date, ils peuvent profiter d'assurances au même prix que ceux qui n'ont jamais été malades. Fini le temps où certains avaient le sentiment d'avancer avec un boulet à leurs pieds parce qu'ils ont eu la malchance d'être malades. « La France est un des seuls pays à avoir ce droit à l'oubli », rappellent Franck et Mehdi. Il semble pourtant normal de ne pas pénaliser quelqu'un à cause d'une maladie.

**Le numéro gratuit et confidentiel d'Aïdée :  
0 800 940 939**



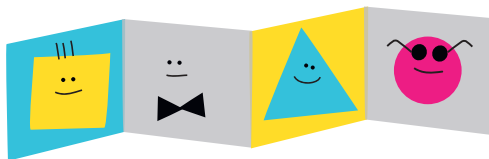
C'est l'objectif de la ligne téléphonique mise en place en 2006 par la Ligue, suite aux États généraux des malades atteints de cancer de 2004. Chaque année **Franck et Mehdi**, salariés de la Ligue, répondent à près

de 2000 appels. « Les gens peuvent nous contacter de 9h à 19h du lundi au vendredi, raconte Franck. Nous ne pouvons pas leur promettre d'obtenir un prêt mais nous leur donnons des conseils et les aidons à trouver des solutions. » Grâce à des numéros de dossier, les appels sont anonymes. « Certains malades pensent d'office qu'ils n'arriveront jamais à emprunter, ajoute Mehdi. Mais souvent, ils nous rappellent pour nous remercier parce qu'ils ont réussi à acheter. »

## Il y a encore du travail

Les Français ne sont pas encore convaincus de l'existence d'une égalité face à la maladie. Selon un sondage commandé par l'institut Curie, spécialisé dans le traitement des cancers, 7 français sur 10 considèrent qu'il existe des inégalités face au cancer. Ils craignent par exemple de ne pas avoir accès aux informations, aux dépistages et aux traitements innovants.

# Ce qu'ils en pensent...



A la Ligue contre le cancer, les chargés de prévention ont l'habitude d'aller parler du tabac, des addictions et de la santé dans les écoles ! Avec l'aide d'Audrey, interprète en langue des signes, Valentine a rendu visite aux élèves du Centre d'éducation spécialisée pour déficients auditifs\*, à Montpellier. Elle en a profité pour interviewer trois jeunes sourds, Rémi, 15 ans, Laurine, 16 ans et Matéo, 17 ans.

Laurine



Matéo



**Est-ce que vous avez l'impression d'être bien informés sur la santé ?**

**Laurine :** Oui.

**Rémi :** Moi aussi. Je pense que sur tous les sujets liés aux cancers et ce qu'il faut faire pour les éviter, je suis assez au courant. Après cela dépend des personnes....

**Sur quels thèmes de santé avez-vous eu des informations récemment ?**

**Rémi :** L'infirmière est venue nous apprendre les gestes de premiers secours. Au collège, j'ai aussi eu des cours avec des interventions sur la drogue et l'assistante sociale est venue nous parler des risques des maladies sexuellement transmissibles. Nous avons aussi reçu la visite de policiers qui sont venus nous parler de la sécurité en général.

**Laurine :** J'ai appris les gestes de premiers secours comme le massage cardiaque. Et j'ai eu une intervention sur le tabac aujourd'hui.

**Comment cherchez-vous l'information sur la santé ?**

**Matéo :** Cela dépend des sujets. Sur le sport, ce sont les professeurs qui nous les donnent. Il y a aussi les éducateurs à l'internat et nos parents qui peuvent nous informer.

**Rémi :** Moi c'est les professeurs qui m'informent à l'école. En enseignement moral et civique par exemple, nous avons eu des cours, l'année dernière avec des explications et des animations. Nos professeurs nous ont montré les effets psychologiques de certains comportements comme la consommation de drogue par exemple.



# informations sur la santé



Rémi

INFO  
SANTÉ

## Est-ce que vous allez sur des blogs ou sur des réseaux sociaux quand vous vous posez des questions ?

**Rémi :** Moi j'utilise un peu Facebook mais je n'y vais pas trop car je sais qu'il y a beaucoup de fantasmes et des choses inventées. Je fais attention, surtout pour les sujets liés à la santé. Pour ces choses-là, je pense que Facebook c'est un peu n'importe quoi ! Je préfère quand c'est des gens qui sensibilisent sur la santé. Sans eux, il y a des risques d'avoir des informations qui ne sont pas forcément fiables. Je préfère me fier aux professionnels. Et je vais sur internet, mais seulement occasionnellement, pour les informations sur la sexualité par exemple.

**Laurine :** On nous dit tout le temps « faites attention, faites pas trop confiance aux informations trouvées sur internet » alors au final, non on n'y va pas.

## Est-ce que les brochures ça vous intéresserait ?

**Rémi :** Bof, ce n'est pas adapté. Pour lire c'est compliqué. Quelqu'un qui vient sur place c'est le mieux !

## Et les affiches vous les comprenez ?

**Matéo :** Moi les affiches je les comprends. Je trouve que c'est un bon moyen d'avoir un message.

**Rémi :** On pourrait les améliorer car les informations ne sont pas très claires et elles sont très courtes. Il faudrait aller plus en profondeur pour qu'on ait plus conscience des choses. Sur les affiches, on ne comprend pas bien ce qui est dit, il faudrait les adapter pour avoir un message plus clair pour les sourds.

## Qu'est-ce qu'on pourrait faire pour que vous soyez mieux informés sur la santé ?

**Rémi :** L'information s'organise peu à peu. A l'hôpital, il y a un pôle pour les sourds et avec le Cesda on peut aussi savoir des choses.

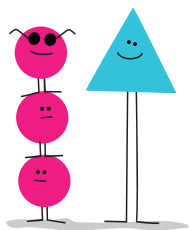
**Laurine :** On aurait besoin d'informations sur toutes les maladies comme les cancers. Sur le sport aussi, il y aurait certainement plein d'informations à nous donner. Il faudrait comme aujourd'hui un intervenant avec un interprète. C'est un vrai confort pour nous les sourds que l'information vienne à nous et qu'il y ait un interprète.

## Comment communiquez-vous entre sourds sur ces sujets-là ?

**Rémi :** Il y en a qui en parlent entre eux mais quand on cherche des informations, on n'informe pas forcément les copains. Il faut que les gens se renseignent eux-mêmes. Par exemple, il y en a qui veulent fumer. Même si ce sont nos copains, on ne peut pas vraiment les influencer car on a beau les informer, ils n'écoutent pas forcément. Tant pis. Chacun est responsable de ce qu'il veut faire.

*Merci à Valentine Sarrut du comité de la Ligue de l'Hérault qui a réalisé l'interview avec l'aide d'Audrey, interprète langue des signes.*

*\* Etablissement médico-social d'accompagnement des jeunes déficients auditifs, des jeunes entendants présentant des troubles spécifiques du langage, des jeunes déficients sensoriels (handicaps rares).*



## La question de Clap'santé

### « Qu'est-ce qui est le plus dangereux entre la clope et le joint ? »

Camille – Aurillac (15).

Pour répondre à ta question et permettre à tous les lecteurs de la comprendre, partons de la base. Le joint ressemble à une cigarette mais il contient un mélange de tabac et de cannabis, une drogue qui a des effets très puissants sur le cerveau. Elle crée un bien-être artificiel mais peut aussi provoquer des états de lenteur extrême, de l'anxiété ou des pertes de mémoire. Si tu as déjà entendu parler de drogues douces, enlève tout de suite cette idée de ta tête. Il n'y a pas de drogues dures ou douces. Toutes les drogues sont dangereuses ! Quand le tabac brûle en même temps que le cannabis, la fumée pénètre jusqu'à quatre fois plus dans l'organisme. Les poumons sont même doublement exposés. Ils reçoivent les émanations toxiques du goudron du tabac et celles du goudron du cannabis en combustion. Comme la cigarette, la consommation régulière de joints favorise donc l'apparition des cancers et maladies du cœur. Avec le cannabis, le risque d'addiction est aussi élevé. Pour répondre aux besoins de leurs corps habitués au THC, la substance active du cannabis, les consommateurs auront même tendance à augmenter les quantités ! Voilà pourquoi le cannabis est interdit par la loi. Cela n'enlève rien aux dangers du tabac dont on parle souvent dans Clap'santé. Le mieux, tu l'auras compris, c'est de ne choisir aucun des deux !

**Si tu as toi aussi des questions, écris-nous !  
Nous y répondrons dans un prochain numéro.**

## Nouveau concours.

### Lance ta campagne d'affichage !

Si tu as dévoré ton Clap'santé, tu sais que la communication est un des moyens de lutter contre les discriminations. Il est bon de parler de ses émotions, d'apprendre à connaître les autres et de faire de la prévention pour que tout le monde comprenne ce qui est interdit par la loi. Prêt à participer à ta façon ? **Crée un slogan ou une affiche sur la lutte contre les discriminations** puis envoie-nous ton œuvre ! Les meilleures seront récompensées !

## Continue de t'informer sur lig'up !



Au moment des Etats généraux de la prévention des cancers, l'année dernière, **la Ligue a proposé à plein d'enfants de se glisser dans la peau d'un ministre et de partager leurs bonnes idées pour la santé.** Une classe de 3ème de l'Etablissement Régional d'Enseignement Adapté François Joubert à Flavigny-sur-Moselle (un établissement pour les élèves en situation de handicap physique et moteur) a tourné une vidéo qui raconte comment ils ont participé au projet. File sur [www.lig-up.net](http://www.lig-up.net), à la suite du numéro de Clap'santé « Moi ministre ! », pour la visionner et découvrir leurs propositions !

## Tu veux t'abonner à Clap'santé ?

Rapproche-toi de ton Comité de la Ligue.  
Tu peux aussi télécharger le bulletin d'abonnement sur [www.lig-up.net](http://www.lig-up.net) et le renvoyer par courrier à  
La Ligue contre le Cancer - Service Prévention  
14, rue Corvisart - 75013 Paris ou par email : [magazine.clapsante@ligue-cancer.net](mailto:magazine.clapsante@ligue-cancer.net)



La Ligue contre le cancer est une ONG indépendante. Ses ressources proviennent uniquement de la générosité du public.

Si tes parents souhaitent soutenir ses actions, ils peuvent adresser un don à :

Ligue contre le cancer : 14, rue Corvisart 75013 PARIS ou sur Internet : [www.ligue-cancer.net](http://www.ligue-cancer.net)

Clap'santé, le magazine santé des jeunes, est édité par la Ligue nationale contre le cancer, 14 rue Corvisart 75013 Paris.

Directeur de la publication : Axel Kahn. Comité de direction (administrateurs) : Michel Robaszkiewicz, Daniel Nizri, Hervé Gautier.

Directeur de la rédaction : Emmanuel Ricard. Rédactrice en chef : Chloé Lebeau. Journaliste : Claire Le Nestour.

Maquettiste : Jean-Pierre Neveu. Infographiste : Jean-Pierre Crivellari. Illustrateur : Pierre Botherel.

Ont collaboré à ce numéro : Jean-Christophe Azorin, Audrey Albot, Aïda Ben Arriz, Emilie Berthier, Virginie Haffner, Annie Kieliszek-Vivant, Diane Pires, Valentine Sarrut.

N° ISSN : 2269-6938. Abonnement : tarif annuel : 1,52 € les 4 numéros.

Tirage : 60 000 exemplaires. Imprimé par : groupe Drouin, Aubière.

Dépôt légal : Décembre 2019, janvier, février 2020.

Clap'santé, le magazine santé des jeunes, est conforme à la loi n° 49-956 du 16 juillet 1949, modifiée par l'article 46 de la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011

